### **CONSEIL DE QUARTIER DU GROS CAILLOU**

#### MARDI JEUDI 21 MAI 2015

Madame Marguerite CHEVREUL

Nombre de personnes présentes : une trentaine

Ouverture de la séance à 18h35, par Monsieur Olivier Le QUERE, adjoint au maire délégué aux Conseils de Quartier, présidée par Marguerite CHEVREUL, Conseiller d'arrondissement, déléguée à la solidarité et aux relations avec les communautés religieuses.

### Ordre du jour :

- 1. Désignation d'un conseiller titulaire et un conseiller suppléant pour siéger à la commission consultative d'arrondissement sur le budget participatif
- 2. Compte rendu de la visite de l'atelier Propreté du quartier
- 3. Suivi des points en cours lors de la dernière réunion
- 4. Information sur l'événement envisagé par la Mairie de Paris autour de la finale du TOP 14 de rugby du 13 juin 2015 (Champ de Mars)
- 5. Projet de réimplantation des bancs publics dans le 7<sup>e</sup>
- 6. Agenda de la Mairie du 7<sup>e</sup>
- 7. Questions ouvertes

# 1. Désignation d'un conseiller titulaire et un conseiller suppléant pour siéger à la commission consultative d'arrondissement sur le budget participatif

Monsieur LE QUERE fait un rappel concernant le budget participatif : initié par la mairie centrale, il a pour but de faire participer les habitants de chaque arrondissement parisien.

Il consiste en un dépôt de projets fait sur une plateforme. Ces projets déposés sont étudiés par une commission. Pour constituer cette commission, chaque arrondissement désigne plusieurs collèges, dont un pour la « vie citoyenne ». Il s'agit donc de désigner un titulaire et un suppléant du collège habitants. La commission comprendra également un collège d'élus (majorité et opposition), le maire (ou premier adjoint), un membre du Conseil Municipal des Enfants et des représentants de la Ville de Paris. La commission rendra son avis le 9 juin 2015.

## Les représentants nommés pour représenter cette commission : Monsieur GAFHANA et Jean Louis ICHARD

## 2. Compte rendu de la visite de l'atelier Propreté du quartier

Monsieur Pierre DUMONT effectue un compte-rendu de la visite d'atelier place Champ de Mars et des différents points évoqués. Après une visite des bureaux et des services, une concertation a regroupé différents problèmes : les incivilités, le manque d'information et de sensibilisation, le problème des poubelles « Bagatelle » (mal disposées et peu adaptées) etc.

6 objectifs ont par ailleurs été retenus pour le 7<sup>e</sup> :

- Réactualiser le Plan Local de Propreté (PLP);
- Encourager et développer le civisme, notamment auprès des écoles ;
- Sensibiliser les fumeurs, point sur lequel la Mairie de Paris s'attache à mener une campagne ;
- Créer une structure de concertation avec les commerçants dans le cadre de la propreté ;
- Se pencher sur le problème des poubelles « Bagatelle ». On précise d'ailleurs qu'un grand nombre d'entre elles possède un cendrier intégré ;
- Organiser une « journée propreté » dans le 7e

Par ailleurs, plusieurs actions de sensibilisation ont également été menées dans le cadre de la propreté à Paris et dans le 7<sup>e</sup> :

- Opération de nettoyage « Paris fais toi belle », Champ de Mars le 23 mai ;
- Opération Eco jeune sur les pelouses des Invalides, le mardi 26 mai par des écoles du 7<sup>e</sup> (Ecole Italienne et Ecole de l'Alma) ;
- Eco rallye, Champ de Mars (juin).

### 3. Suivi des points en cours lors de la dernière réunion

La vitrine de la rue de l'Exposition a été réparée.

Concernant le projet de « la rue aux enfants », Marie Claude CAVEL, responsable de l'association des commerçants de la rue Cler suit le projet. En attente d'être contacté par les services de la Ville.

## 4. Information sur l'événement envisagé par la Mairie de Paris autour de la finale du TOP 14 de rugby du 13 juin 2015 (champ de mars).

Dans le cadre de la finale du TOP 14, il est prévu d'installer sur le Champ de Mars un village « Rugby » le samedi 13 juin 2015.

La Mairie de Paris, qui a accepté le projet, a souhaité avoir l'avis de mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement. Rachida DATI s'est montrée totalement opposée à ce projet, contraire à l'esprit de la Charte du Champ de Mars et aux règles de sécurité publique et de respect du voisinage.

Suite à ce refus de la part du Maire du 7<sup>e</sup> arrondissement, un compromis a été obtenu :

- <u>L'alcool ne sera plus distribué après 22h30</u>: un arrêté exceptionnel a été mis en place par la Préfecture de police pour autoriser l'alcool lors de cette manifestation;
- Il n'y aura pas d'écran géant installé sur les pelouses, uniquement sur la place Jacques Rueff
- Il n'y aura pas de promotions d'enseignes commerciales visibles sur le site ;
- La fin de la manifestation est prévue à minuit.

Concernant la consommation d'alcool, une précision est apportée : seule la Préfecture de Police dispose du pouvoir d'interdire la consommation d'alcool sur la voie publique.

### 5. Projet de réimplantation des bancs publics dans le 7<sup>e</sup>

Les habitants approuvent la question de la réimplantation des bancs publics dans le quartier, estimant qu'ils sont insuffisants, notamment pour les personnes âgées.

Le problème étant l'éventuel « squat » des bancs par les SDF, les habitants souhaiteraient voir des installations adaptées, c'est-à-dire des bancs à « lames » ou à système individuel.

Les habitants sont invités à faire part de leurs idées concernant les emplacements exacts de ces bancs.

### 6. Agenda de la Mairie du 7<sup>e</sup>

#### Evénements à venir :

- Bal des seniors, lundi 8 juin, à la Mairie du 7<sup>e</sup>
- Semaine 7 en musique, du lundi 15 au lundi 22 juin, à la Mairie du 7e
- Fête de la musique, le dimanche 21 juin de 15h à 18h, dans le jardin de la Mairie du 7e
- Grande fête de fin d'année, le Mercredi 1<sup>er</sup> juillet de 15h à 18h, à la Mairie du 7e

#### 7. Questions ouvertes

Monsieur GAFHANA, référent propreté, évoque un trou de la chaussée, dangereux au niveau du coin de la rue Surcouf et du Quai d'Orsay. Par ailleurs, Philippe VALLI précise aussi que suite à une décision de la Mairie de Paris, la partie du Quai d'Orsay située au niveau du Ministère sera refaite en 2016.

Un habitant signale de fortes nuisances sonores rue du Champ de mars : nuisance des bars de nuit, qui, avec ou sans autorisation, ont des terrasses bruyantes jusque tard dans la nuit. Les riverains se plaignent mais aucun effort n'a été apporté. Les appels à la police sont également vains. En plus des nuisances créées par les nombreux clients sur le trottoir, les riverains sont également confrontés aux nuisances des livraisons, tôt le matin.

Aucune intervention directe n'est possible de la part de la Mairie du 7e. Il en est du ressort des pouvoirs de Police. Ces problèmes de nuisances doivent être gérés par le commissariat et la Préfecture de Police.

Information concernant le 14 juillet 2015 : l'événement « les Parisiens accueillent leur soldats » n'aura pas lieu cet année à Paris (et dans toute la France) pour des raisons de sécurité liée au Plan Vigipirate « alerte attentats ».

Information concernant le magasin *FRANPRIX* rue du Champ de mars qui ne sera plus franchisé mais repasse sous contrôle direct du groupe Casino.

Signalement concernant l'affaissement du bateau au niveau du 11/13 rue du champ de Mars. Signalement sera transmis à la Voirie (DVD 7<sup>e</sup>-15<sup>e</sup>).

Une marche de quartier sera organisée dans le quartier Gros Caillou, afin d'effectuer un état des lieux précis du quartier : le jeudi 25 juin à 18h30 est proposé, la date sera confirmée.

## FIN DE LA REUNION

PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER : RENTRÉE 2015.